

Liste des indemnités de sinistres acceptées par le Département au titre des contrats d'assurance

(Période du 1 juillet 2021 au 31 décembre 2021)

Dommmages aux biens : 19 194,86€

- *Actes de vandalisme du 31/01/21 au collège Jean Jaurès de CASTANET : 2341.76€*
- *Dégât des eaux à la Cité Roguet : 3304.52€*
- *Vol avec effraction commis entre les 20/12/19 et 6/01/2020 au collège Rosa Parks de TOULOUSE : 3091.45€ Disparition d'œuvres au Musée Départemental de la Résistance et de la Déportation : 2600€*
- *Dommmages du 15/10/2019 sur la clôture du collège Hubertine Auclert de TOULOUSE : 3228.60€*
- *Dommmages causés par un véhicule non identifié, entre le 28 avril et le 4 mai 2021, sur le portail de livraison du Collège Bois de la Barthe à PIBRAC : 1444€*
- *Dégât des eaux à la MDS de Colomiers survenu le 23/12/2020 : 312,86€*

Flotte automobile

- Flotte automobile du Département

69 dossiers réglés : 77 767,57 €

Dont indemnisation suite à véhicule déclaré épave : 6800€

- Flotte automobile du Parc Technique

103 dossiers réglés : 56 626,27€

Bris de machine

- *Vol d'un radar pédagogique installé sur la RD12 à MIREMONT : 2296€*
- *Vol, au domicile de l'agent, de l'ordinateur portable professionnel : 264.99€*
- *Vol de l'ordinateur portable de télétravail : 311.40€*